

Forêt de la HAUTE-LOIRE

43

mise à jour août 2025

Fiche départementale – CNPF Auvergne-Rhône-Alpes

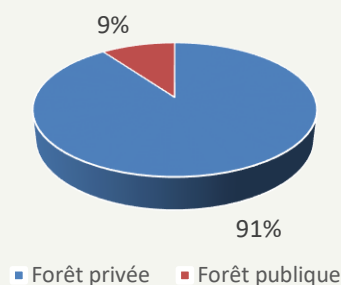
Surfaces et volumes

Taux de boisement de **40 %**.

Superficie forestière totale est de **202 000 ha**.

Surface de forêts privées **183 000 ha**
(*Source Observatoire des forêts*)

Répartition forêt privée et publique



Le volume de bois vivant est de **60 000 000 m³** et le volume moyen est de **307 m³/ha** (172 m³/ha en France).

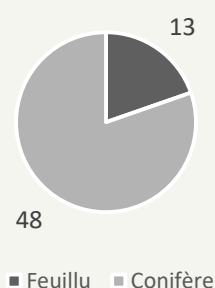
Peuplements et essences (en surface)

Part des peuplements purement feuillus : 28 %

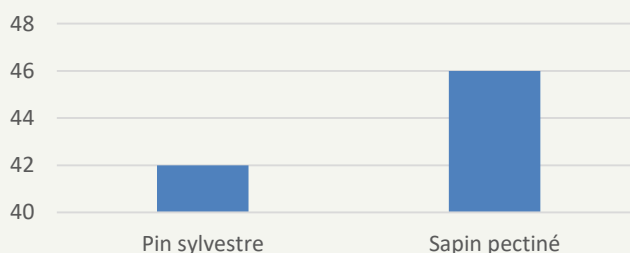
Part des peuplements purement résineux : 44 %

Part des peuplements mixtes : 28%

Volume (Mm³)



Surface essences principales (*1000ha)



Quels flux de bois en forêt ?

Sur la période 2014-2022, la production biologique est de 1 700 000 m³/an, soit 8.4 m³/ha/an.

La mortalité est de 200 000 m³/an, soit 0,9 m³/ha/an.

Toutes les informations sur le bilan des flux sont sur [l'Observatoire des forêts françaises](https://observatoire-des-forets.fr)



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

auvergnerhonealpes.cnpf.fr

La forêt privée et ses propriétaires

- La forêt privée appartient à 56 120 propriétaires forestiers.
- 2,6 hectares de propriété forestière moyenne.
- 2 770 forêts de plus de 10 hectares représentant 43 % de la superficie forestière.



Sapinière de la Haute-Loire. Jean-Pierre.Loudes©CNPFP

Source : Cadastre 2022	Nombre de comptes de propriété	%	Surface boisée (ha)	%
Moins de 4 ha	47 550	85	48 000	33
De 4 à 10 ha	5 800	10	35 500	24
De 10 à 20 ha	1 800	3	25 000	17
Plus de 20 ha	970	2	37 800	26
TOTAL	56 120		146 300	

La Gestion Durable

Les documents de gestion durable certifient aux propriétaires que la gestion de leur forêt est durable (récolte, renouvellement forestier et prise en compte des enjeux socio-environnementaux)

Plans Simples de Gestion : **291 ; 14 625** ha
Codes de bonnes pratiques sylvicoles : **505 ; 4 762** ha

L'enjeu majeur pour les forêts de la Haute-Loire est le renouvellement de la Sapinière notamment en basse altitude pour une adaptation aux effets du changement climatique.

Missions et contact du CNPFP

Le Centre National de la Propriété Forestière délégation Auvergne-Rhône-Alpes est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.



Améliorer et développer la gestion des forêts



Sensibiliser et former les propriétaires et leurs gestionnaires aux techniques sylvicoles



Regrouper les propriétaires et mobiliser les ressources



Participer à la protection de la forêt et à sa pérennité



Contribuer à la prise en compte de la forêt privée dans la société et l'aménagement du territoire

Contact des techniciens : <https://auvergnerrhonealpes.cnpf.fr>

